
Recentrer la métropole pour et par ses marges

Corinne Luxembourg

Résumé

Prenant acte de la production d'inégalités par le phénomène métropolitain lorsqu'il est pensé comme objet de compétition, de mise en concurrence des territoires et de domination spatiale sur les territoires de marge, cet article propose de penser la métropole depuis ses marges de façon rhizomatique en puisant dans la notion de relation une approche spatiale non hiérarchique et bicatégorisée, et d'envisager le care comme moyen de prendre soin des espaces de marges et de renouveler l'aménagement du territoire.

Abstract

Taking for granted that the metropolitan phenomenon produces inequalities when it is thought of as an object of competition, a place of competitive bidding and the expression of spatial domination over remote areas. This article proposes to think about the metropolis starting from its margins in a rhizomatic way while introducing a non-hierarchical and bi-categorized spatial approach based on the relation concept, and to consider 'care' as a means of looking after marginal spaces and renewing the principles of land development.

Citer ce document / Cite this document :

Luxembourg Corinne. Recentrer la métropole pour et par ses marges . In: Villes en parallèle, n°51-52,2023. Ville d'avant ville d'après. pp. 38-45;

doi : <https://doi.org/10.3406/vilpa.2023.1874>;

https://www.persee.fr/doc/vilpa_0242-2794_2023_num_51_1_1874;

Fichier pdf généré le 08/02/2024

Corinne LUXEMBOURG

Résumé : Prenant acte de la production d'inégalités par le phénomène métropolitain lorsqu'il est pensé comme objet de compétition, de mise en concurrence des territoires et de domination spatiale sur les territoires de marge, cet article propose de penser la métropole depuis ses marges de façon rhizomatique en puisant dans la notion de relation une approche spatiale non hiérarchique et bicatégorisée, et d'envisager le *care* comme moyen de prendre soin des espaces de marges et de renouveler l'aménagement du territoire.

Mots clés : justice spatiale, métropole, marges, *care*, intersectionnalité

Abstract : Taking for granted that the metropolitan phenomenon produces inequalities when it is thought of as an object of competition, a place of competitive bidding and the expression of spatial domination over remote areas. This article proposes to think about the metropolis starting from its margins in a rhizomatic way while introducing a non-hierarchical and bi-categorized spatial approach based on the relation concept, and to consider 'care' as a means of looking after marginal spaces and renewing the principles of land development.

Keywords : spatial justice, metropolis, margins, *care*, intersectionality

Corinne Luxembourg est professeure en géographie et aménagement à l'Université Sorbonne Paris Nord. Elle mène ses recherches au sein du laboratoire PLEIADE. De 2014 à 2020, elle a coordonné un programme de recherche-action participative pluridisciplinaire sur une approche genrée de l'espace public à Gennevilliers. Cofondatrice et secrétaire éditoriale de la revue GéoProximitéS éditée par le groupe QuaMoTer.

RECENTRER LA MÉTROPOLE POUR ET PAR SES MARGES

Corinne LUXEMBOURG

Ce texte, dédié aux politiques de la ville, est écrit aux premiers jours suivant la mort de Nahel à Nanterre, jeune homme de 17 ans tué le 27 juin 2023 par un policier lors d'un contrôle routier, jours marqués par des manifestations de révolte et l'organisation de marches blanches rassemblant plusieurs milliers de personnes le 29 juin 2023. Les tensions sont fortement présentes dans les communes de banlieue, mais également au cœur des métropoles parisiennes, lyonnaises et marseillaises.

Écrire sur l'objet métropole revient habituellement à produire une analyse d'un territoire abordé depuis son centre organisant les relations plus ou moins développées avec ses marges. Il est alors question de mobilités, de compétitivité territoriale. Le développement métropolitain, entièrement dédié à l'attractivité territoriale, ne se fait pas en dehors de contextes économique et politique principalement centripètes. La ville centre organise à partir d'elle les réseaux qu'ils soient matériels ou immatériels. Cette analyse somme toute classique d'une métropole et de sa banlieue contribue à entériner la relation binaire, hiérarchisée entre le centre et la périphérie qui irrigue depuis leur création l'ensemble des dispositifs de politiques de la ville.

Envisageons le cas de la métropole parisienne. Les exemples d'institutions ou de sièges sociaux s'installant au-delà du Périphérique existent. Le siège de la région Île-de-France à Saint-Ouen, le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 à Saint-Denis, ou encore le siège de banques ou d'assurances comme à Fontenay-sous-Bois en témoignent, parfois s'accompagnant de gestes architecturaux monumentaux profitant de la plus grande disponibilité foncière et faisant montre d'une modernité en territoires périphériques. Pour autant, le franchissement du Périphérique, voire de l'A86 – autre rocade structurante de la région – est principalement le fruit d'une recherche d'un coût du foncier temporairement le plus abordable possible, dans une proximité accessible par les transports routiers et ferrés. Temporairement : tant est connu l'impact gentrificateur des centralités de décision dans la perspective d'un l'aménagement du territoire qui n'encadre pas ou peu la spéculation foncière. Ainsi le binôme centre-périphérie se caractérise-t-il plutôt par une mise à distance spatiale et temporelle quand ce n'est pas une mise à l'écart pour les classes populaires (Luxembourg, 2023). Il est d'ailleurs probable que les jeux Olympiques, événement métropolitain s'il en est, offre à la fois une exacerbation des inégalités avant et durant leur déroulement, mais que leur organisation produise un point de bascule pour certains territoires populaires, accentuant *de facto* les injustices sociospatiales comme l'une des conséquences de la métropolisation comme mécanisme capitaliste.

Si ce texte n'a pas pour objet de faire un énième état des lieux d'une aggravation des inégalités sociales entre centre et périphéries des métropoles, il porte le souhait d'introduire des propositions, de penser la métropole depuis ses marges, sans les appréhender seulement en situation de dépendance vis-à-vis du centre métropolitain.

Sur ce point, rappelons l'hétérogénéité des villes de banlieue et que l'imaginaire collectif des populations de ces villes poussera les habitants des quartiers les plus aisés à se penser faire partie intégrante du Grand Paris, et ceux des quartiers les plus modestes à se définir comme banlieusards. Ce faisant, rappelons également que le lieu de résidence fait partie des 25 critères de discriminations reconnus par la

loi depuis 2018. Rappelons enfin que parler de la « banlieue » comme d'un tout homogène participe d'un « *mouvement d'euphémisation de la discrimination ethno-raciale, ou du moins de dilution de celle-ci dans un ensemble plus vaste de discriminations. Avec pour conséquence d'aborder ces discriminations ethno-raciales sous un angle métonymique, comme le fait de longue date la politique de la ville dont les actions sont dirigées vers les immigré-es et leurs descendant-es, mais dont les cibles demeurent définies sur une base spatiale* » (Epstein, 2020).

Aborder la métropole dans sa globalité mais depuis ses marges invite à mobiliser une approche intersectionnelle mobilisant l'espace où l'intersectionnalité englobe deux cadres d'analyse complémentaires : « *celui des vecteurs de pouvoir et celui des domaines de pouvoir* » (Bilge, 2015). Ainsi, il s'agit d'établir qu'il n'est pas seulement question d'une relation de dépendance (par exemple pour des services publics qui désertant les marges ne se trouveraient plus que dans les centres de métropole, par exemple pour des dessertes confortables et fréquentes en transports...) au centre pour les espaces de marges, mais bien d'un rapport de domination (par exemple l'usage de l'ordre policier associé aux formes d'aménagement des quartiers dits prioritaires à la politique de la ville, ou l'humiliation de ne pas recevoir équitablement un enseignement (du fait de non-remplacement des personnels) entre ce qui relève du centre et ce qui relève de ses marges (Luxembourg, 2020) constituant un rappel à l'ordre systématique. Si les études des inégalités sociales montrent que les classes populaires se trouvent de plus en plus à devoir se loger loin de leurs lieux de travail et donc du centre, couplées avec une observation des discriminations raciales et de genre, elles montrent que les femmes (dont les revenus sont plus faibles que ceux des hommes de 25% en moyenne pour les salariées, de 33% en moyenne pour les retraitées, et dont les dépenses sont plus élevées dès lors qu'elles ont des enfants, notamment en situation de séparation) sont les premières à devoir trouver à se loger loin et souvent à trouver des emplois moins qualifiés, mais à proximité. Elles montrent également sans surprise, que cela s'aggrave pour les personnes racisées (Balazard *et al.* 2022). Les rapports sociaux de

dominations et donc de pouvoir sont accompagnés et renforcés par un rapport de domination spatial qu'ils alimentent eux-mêmes. Le processus d'altérisation dont ils font l'objet consiste à classer en assignant une place en fixant ou repoussant une population et concomitamment en faisant usage d'un rappel à l'ordre social et spatial (Hancock, 2014).

Pour illustrer très rapidement ce propos, souvenons-nous du traitement différencié qu'ont connu les territoires de banlieues durant les périodes de confinement dues à la pandémie de coronavirus de 2020 à 2021 (Gilbert, 2020). Dans le même temps que le décompte des malades et des décès pointait les départements du Val-de-Marne et de Seine-Saint-Denis comme les plus touchés, les paroles politiques et médiatiques accusaient leurs populations d'une irresponsabilité quasi infantile. Il n'est pas nécessaire de redire ici que ce sont dans ces territoires que vivaient le personnel hospitalier, les employés des commerces dits alors essentiels, et non plus que la diminution des fréquences de transports en commun a contribué à rallonger les journées de travail de ces mêmes personnes, en dérégulant, voire supprimant, les correspondances (Ismail, 2023 ; Rafatdjou, 2020). Il n'est pas nécessaire non plus de refaire la liste de la disparition des services publics, des manques de moyens pour l'éducation nationale et l'enseignement supérieur... L'infantilisation surplombante qui a été celle de cette période à l'égard des personnes habitant les banlieues n'a pas dissimulé un racisme systémique et postcolonial. Les manifestations du mouvement *Black lives matter* de juin 2020 l'ont largement exprimé.

À partir de ce point, deux propositions épistémologiques et politiques peuvent participer de constituer un socle scientifique et pourquoi pas politique d'appréhension du fait métropolitain.

La première constitue la nécessité de déplacer la centralité du centre (économique, lieux de pouvoirs institutionnels...) vers les marges (Hooks, 2017) et d'envisager ces marges en rhizome, sans hiérarchie et qui ne soit pas bi-catégorisé par cette seule alternative centre-périphérie. Le système de pensée d'Edouard Glissant propose la Relation comme moyen de dépasser l'homogénéisation. « *La Relation, c'est la quantité finie de toutes les particularités du monde*

sans en oublier une seule. La Relation, c'est notre forme d'universel, notre manière, d'où que nous venions, d'aller vers l'autre et d'essayer de se changer en échangeant avec l'autre sans se perdre ni se dénaturer. » (Glissant, 2004). Il s'agit donc de changer le cadre global de la pensée du territoire. L'universalisme dans son mécanisme invisibilisant et « civilisateur » ne sert qu'à maintenir un cadre capitaliste qui ne cesse de contester, dans les faits sociaux et spatiaux comme dans les discours, la décolonisation.

La seconde consiste en la mobilisation de la notion de *care*, en pensant les phases que Joan Tronto distingue : se soucier, prendre en charge, prendre soin et recevoir le soin qui correspondent à l'attention, la responsabilité, la valorisation et l'acquisition de compétences, la réceptivité aux soins reçus (Tronto, 2009). Prendre soin des gens, porter attention aux espaces dans toutes leurs dimensions relève d'un point éminemment politique au minimum, au sens où il s'agit de ne pas humilier. Evidemment, il ne s'agit pas ici de penser le *care* dans un contexte médical ou sanitaire qui ne s'intéresserait qu'à l'individu, mais d'en saisir pour l'aménagement du territoire ce que les travaux de géographie féministe intersectionnelle invitent à penser collectivement, tant du point de vue de l'environnement que du point des rapports sociaux (Tronto, 2012 ; Lussault, 2018 ; Luxembourg, 2022). Penser les territoires de marges métropolitaines par le *care* permet de conscientiser le « continuum de violences » dont ils font l'objet par les dispositifs institutionnels comme par les discours et les regards qui sont portés, tout comme d'imaginer une conception politique de la ville qui prendrait en compte et collectivement en charge les vulnérabilités sociales, écologiques qui sont les nôtres. La notion de « continuum de violences » empruntée aux travaux féministes dit qu'il n'y a pas de hiérarchie dans les violences, mais que chacune des violences participe d'un régime systémique de domination et qu'elle en constitue un rappel à l'ordre. Cette attention portée implique que la position de surplomb entre le centre de la métropole et ses marges, discriminante et dominante ne soit plus de mise. Si les marges sont au centre, elles sont le centre du monde en ce qu'elles sont le monde (Luxembourg, 2023), cela induit un rapport démocratique de la mise en commun.

Ces deux approches épistémologiques impliquent un décentrement politique et scientifique délaissant les visées et visions surplombantes qui maltraitent l'espace et les populations qui y vivent. Elles alimentent un renouvellement des questionnements sur les enjeux de justice sociospatiale. Ainsi le décentrement de la pensée métropolitaine induirait mécaniquement une transformation des rapports de pouvoirs traduits dans tous les dispositifs d'aménagement du territoire. La mise en discussion de la Relation, comme pensée spatiale rhizomatique, et du *care*, comme attention politique, nécessite une pensée de la finesse du maillage territorial d'un communalisme. Ce ne serait plus les dispositifs duplicables de la politique de la ville, mais un faire avec les habitants et les particularités des espaces. Il reste à ouvrir et à construire un aménagement du territoire pensé depuis et avec les marges, cela implique sans doute aussi d'accepter de décoloniser l'aménagement du territoire.

RÉFÉRENCES :

BALAZARD H., TALPIN J., ROUX G., CARREL M., KAYA S. & PURENNE A. (2022) : *Pourquoi nous ? Politiser l'expérience du racisme*. S2, 109-123 : <https://doi.org/10.3917/mouv.hs02.0109>

BILGE S. (2015) : Le blanchiment de l'intersectionnalité. *Recherches féministes*, 28 (2), 9 -32. <https://doi.org/10.7202/1034173ar>

EPSTEIN R. (2020) : Discriminations territoriales : interview de Renaud Epstein. *Les cahiers de la LCD*, 12, 39-47. <https://doi.org/10.3917/clcd.012.0039>

GILBERT P. (2020) : Le Covid-19, la guerre et les quartiers populaires, *Métropolitiques*, URL : <https://metropolitiques.eu/Le-Covid-19-la-guerre-et-les-quartiers-populaires.html>

GLISSANT É. (2004) : In Adler L. *L'invitation au voyage*, émission du 22 novembre. <https://www.youtube.com/watch?v=htIto1xtYBw>

HANCOCK C. (2014) : L'espace ressource ou leurre : qu'est-ce que penser spatialement fait gagner, et perdre, à la réflexion sur le genre ?, *Cahiers du CEDREF*, 21, <https://doi.org/10.4000/cedref.958>

HOOKS B. (2017) : *De la marge au centre. Théorie féministe*. Paris, Cambourakis. Sorcières.

ISMAIL D. (2023) : Paris ne veut pas de nous l'été. Les travaux de la RATP et de la SNCF marginalisent les banlieues. Slate, 22 juin. <https://www.slate.fr/story/248698/travaux-ete-ratp-sncf-marginalisent-habitants-banlieues-paris-quartiers-populaires>

LUSSAULT M. (2018) : Porter attention aux espaces de vie anthropocènes : Vers une théorie du spatial care, in : Rémi Beau éd., *Penser l'Anthropocène* (pp. 199-218). Paris: Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.beaur.2018.01.0199>

LUXEMBOURG C. (2023) : Gennevilliers est le centre du monde et Paris sa plus proche banlieue ou le centre du monde comme pensée-outil pour décentrer l'habiter le monde, *GéoProximitéS*, URL : <https://quamoter.hypotheses.org/2664>

LUXEMBOURG C. (2022) : L'éthique du *care* comme procédé méthodologique et analytique : expérimentations à propos des rapports de genre dans l'espace public à Gennevilliers (2014-2020), in Nicolas Rouget, et alii. *Fragments de Géo*, Paris, Presses universitaires de Vincennes, 187-198

LUXEMBOURG C. (2020) : Penser l'espace des systèmes de discriminations : pour une lecture spatiale de l'intersectionnalité. *Les cahiers de la LCD*, 12, 51-65. <https://doi.org/10.3917/clcd.012.0051>

RAFATDJOU M. (2020) : Le tournant territorial in *Villes en parallèle*, n°49-50, *Matériaux pour la ville de demain*. pp. 54-69. DOI : <https://doi.org/10.3406/vilpa.2020.1807>

TRONTO T. (2012) : Considérer le monde du risque du point de vue de la société du care, in J. Tronto, *Le risque ou le care* (pp. 39-46). Paris cedex 14 : Presses Universitaires de France

TRONTO J. (2009) : *Un monde vulnérable : pour une politique du « care »*, Paris, La Découverte